

Un nouveau métier pour faire découvrir votre territoire et partager vos émotions

Guide
de Parc
naturel
régional



Spécialisation
d'Initiative Locale

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DÉBOUCHÉS

A l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de bâtir et de réaliser son projet d'activité touristique orienté sur l'accompagnement des visiteurs en sachant :

- Mobiliser ses connaissances et les ressources du territoire pour créer des produits touristiques à haute valeur patrimoniale.
- Concevoir et réaliser des prestations d'accompagnement pour des groupes et des publics variés.
- S'exprimer et communiquer face à un public.
- Organiser son activité dans le respect de la législation et de la réglementation afin de créer sa propre structure et de travailler pour son propre compte.

LES + DE LA FORMATION

- Une formation certifiante habilitée par le Ministère de l'Agriculture et reconnue par les Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France, dispensée par le centre de formation et de promotion professionnelle agricole (CFPPA) de la Bergerie Nationale à Rambouillet.
- Un partenariat fort avec les acteurs du tourisme d'un Parc naturel régional.
- Une alternance entre l'enseignement théorique en centre de formation et la mise en pratique sur le territoire d'un Parc naturel régional d'Ile-de-France.
- Un centre de formation proposant une formule d'hébergement et de restauration.
- Un accompagnement et un suivi pendant la première année d'activité.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé(e) au minimum de 21 ans à la date d'entrée en formation.
- Résider dans une commune ou une "ville-porte" des Parcs naturels régionaux de la Haute Vallée de Chevreuse, Oise - Pays de France ou du Vexin Français.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 (tourisme et/ou animation) ou justifier de 4 années d'expériences professionnelles dans l'un de ces secteurs d'activité.
- Être titulaire du permis de conduire B.
- Avoir un projet professionnel à l'issue de la formation.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier puis entretien de motivation par le Parc naturel régional de résidence.



PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Frais de dossier et de suivi administratif : 300 € à acquitter par le candidat.
- Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration à la charge du candidat (demi-pension ou pension possible sur la base de 9 € par nuitée avec petit-déjeuner, 5 € par dîner et 6 € par déjeuner).

Le coût de la formation est pris en charge par les Parcs naturels régionaux. En contrepartie le candidat s'engage à exercer pendant 3 ans son activité sur le territoire du Parc de résidence.



Guide de Parc naturel régional

Spécialisation d'Initiative Locale



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Formation : 8 mois de septembre à avril sur la base de 3 jours par semaine.
- Une alternance théorie et pratique pour une meilleure efficacité pédagogique et insertion professionnelle.
- Durée totale de la formation : 700 heures (400 h de formation à la Bergerie Nationale et 300 h de mise en pratique sur le territoire du Parc naturel régional de résidence).

CONTENU DE LA FORMATION

■ Unité de connaissances 1 : 231 heures

Mobiliser les connaissances et les ressources d'un territoire pour créer des prestations d'activité touristique.

1

- Identification et utilisation du patrimoine naturel.
- Analyse et interprétation du paysage.
- Impact du patrimoine historique sur un territoire.
- Identification et présentation d'un patrimoine bâti.
- Analyse et mise en valeur de l'activité économique, de l'artisanat et des produits locaux.
- Appréhension du tourisme local.
- Appréhension des finalités d'un Parc naturel régional.

■ Unité de connaissances 2 : 78 heures

Concevoir, adapter et réaliser des prestations d'accompagnement de groupes variés.

2

- Recherche et analyse documentaire.
- Constitution d'un réseau de partenaires.
- Conception et évaluation des prestations adaptées aux différents publics.
- Promotion et communication.

■ Unité de connaissances 3 : 38,5 heures

S'exprimer et communiquer dans les situations de la vie professionnelle.

3

- Expression orale.
- Utilisation des techniques d'animation.
- Gestion de groupe.

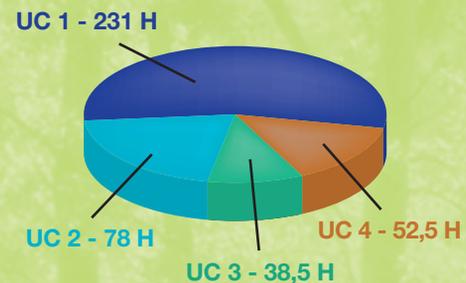
■ Unité de connaissances 4 : 52,5 heures

Organiser son activité sur le plan économique, dans le respect de la législation, de la réglementation et en toute sécurité.

4

- Détermination du statut juridique.
- Calcul de la rentabilité économique de l'activité.
- Aspects juridiques, fiscaux et sociaux relatifs à l'exercice de l'activité.
- Connaissance et respect des réglementations en vigueur.

La formation est conduite en 4 unités de connaissances indépendantes :



CONTACTS

■ Bergerie Nationale - Parc du Château - 78120 RAMBOUILLET

Gil Melin / Véronique Lechien
Tél. : 01 61 08 68 49 / 01 61 08 68 68
Courriel : gil.melin@educagri.fr
veronique.lechien@educagri.fr
Internet : www.bergerie-nationale.educagri.fr



■ Parc naturel régional Oise-Pays de France

Château de la Borne Blanche - 48 rue d'Hérivaux
BP 6 - 60560 ORRY-LA-VILLE
Brigitte Souverain - Tél. : 03 44 63 65 65
Courriel : b.souverain@parc-oise-paysdefrance.fr
Internet : www.parc-oise-paysdefrance.fr



■ Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse

Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 CHEVREUSE Cedex
Marion Thioux - Tél. : 01 30 52 09 09
Courriel : ecodveloppement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
Internet : www.parc-naturel-chevreuse.fr



■ Parc naturel régional du Vexin français

Cap Tourisme - Maison du Parc
95450 THEMERICOURT
Jean-Luc Briot - Tél. : 01 34 48 66 31
Courriel : jl.briot@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

